



Preuves adn contre preuve par l'odeur

Par **usee**, le **17/12/2011 à 11:05**

Bonjour,
Mon ami est accusé d'un délit très grave au motif que la police a retrouvé son ADB sur les lieux du forfait et elle est convaincue de sa culpabilité.
Lors de sa garde à vue, ils ont pris son odeur corporelle pour la comparer à celle retrouvée sur les lieux du délit.
Etant donné qu'il n'est jamais allé là-bas, on espère que les 2 odeurs ne correspondront pas.
Je n'avais jamais entendu parler de ce système. J'aimerais savoir quelle est la fiabilité de ce type de preuve? est-ce que ça pourra le disculper?
Merci de votre réponse

Par **amajuris**, le **17/12/2011 à 11:41**

bjr,
je ne connais pas ce type d'analyse.
mais même si les 2 odeurs ne sont identiques, la trace d'ADN de votre ami trouvée sur place reste une preuve de sa présence.
cdt

Par **corimaa**, le **17/12/2011 à 12:40**

Cette technique de la police scientifique s'appelle l'odorologier
Lire ce lien pour info
http://www.lepoint.fr/societe/pour-la-police-scientifique-l-odorologie-au-service-de-l-enquete-29-09-2010-1242568_23.php
Si votre ami n'a jamais été sur place, il n'a donc pas à s'inquiéter, la police scientifique ne peut pas se tromper, et sur l'ADN et sur l'odeur

Par **usee**, le **17/12/2011 à 13:07**

Merci pour le lien. C'est instructif et rassurant. Nous vivons un vrai cauchemar.rnil n'a jamais été chez ces gens mais par contre, connaissait le voisin de ces personnes et était allé plusieurs fois chez lui. On imagine que le mégot avec son ADN a été trouvé comme ça

Par **corimaa**, le **17/12/2011 à 13:53**

Et vous pensez que le voisin aurait ramassé un megot de votre ami laissé chez lui et l'aurait déposé chez le voisin ? Apparemment, c'est une affaire très grave, car l'odorologie n'est pas utilisé pour des petits delitsrnrnrnSur l'adn, il n'y a pas d'erreur possible, ou si minime, sur l'odorologie, je n'en sais rien, mais se tromper sur les deux, ça parait invraisemblable

Par **usee**, le **17/12/2011 à 14:46**

Un couple de personne a été enlevé, sequestré chez eux, torturé et volé par 2 hommes cagoulés, donc c'est très grave. Ca s'est passé il y a 5 ansrnrnLa police est venu chercher mon ami en début de semaine. Ca ne peut pas être lui il n'a pas le profil, Bac +5, marié, 2 enfants,etc.rnrnOn a volé à ces gens quelques centaines d'euros retirés avec leur carte bleue ainsi que divers objets. La police n'a même pas vérifié les videos surveillance du guichet de banque pour voir la tête des voleurs. A l'époque nous n'avions pas acheté la maison, mon ami avait 80000€ sur son compte et une très bonne situation professionnelle. Donc pas de mobile pour faire ce genre de chose.rnrnLa police a juste ce mégot mais mon ami ne se rapelle pas de ce qu'il a fait cette nuit. 5 ans après c'est difficile, à l'époque, il vivait seul sur son lieux de travail, donc personne pour valider sa présence.rnrnJ'ai dit à la police que s'il avait commis une telle chose, il se surement serait prévu un alibi pour cette date.rnrnC'est une histoire de fou, je pense que c'est le fameux voisin qui a fait le coup.rnrnLes ravisseurs parlaient arabe entre eux, mon ami ne le parle pas du tout. Il y a plein de choses qui collent pas mais ça prend quand même une mauvaise tournure. J'ai l'impression qu'ils ont un coupable et que ça leur suffit.rnrnEn + j'ai appris par des amis policiers que les gens qui se font fait agresser avaient chez eux une valise de 150000€ en espèce et sont des gens du milieu mafieu. rnrnIls ont retrouvé mon ami car il y a 2 ans, un copain a été assassiné et toutes ses connaissances avaient du laisser leur ADN. Sinon, la police ne l'aurait jamais retrouvé je pense.rnrnOn m'a dit qu'il risquait jusqu'à 15 ans de prison!!!